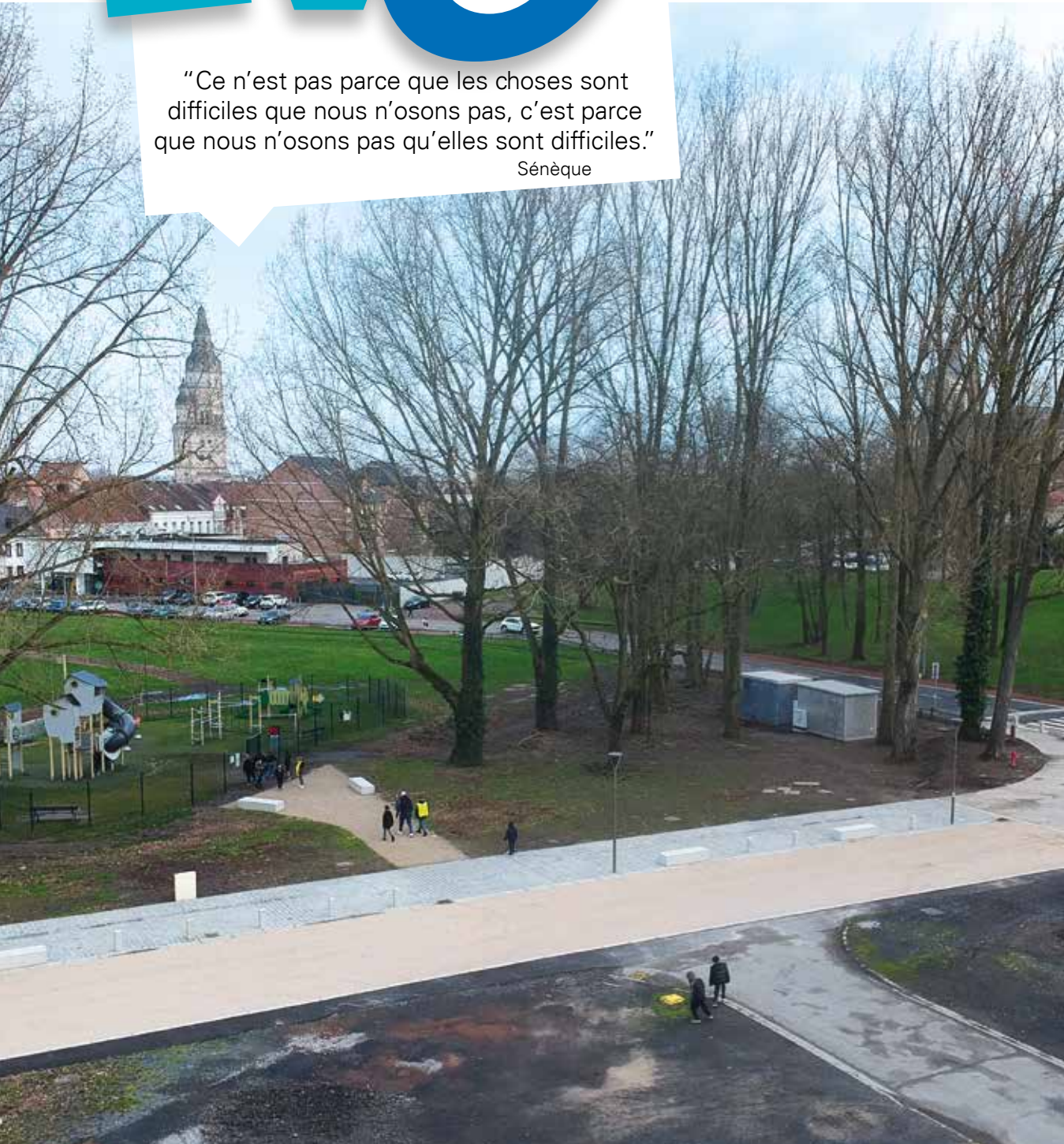


LVA hebdo

INFORMATIONS MUNICIPALES



"Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles."
Sénèque



Le chiffre

358 195 €

déjà récoltés dans la souscription pour la renaissance du parvis de la Tour

▶ 3 Les douves renaissent devant la Tour abbatiale

▶ 4 Le marché de l'emploi évolue et reste porteur



▶ 5-8

Conseil municipal

Budget 2024 : investissement et développement



LE PRINTEMPS DES FEMMES

s'ouvre ce 2 mars

Faire avancer les droits des femmes est un combat au long cours dans lequel s'inscrit l'évènement amandinois Le Printemps des femmes. Pour matérialiser ce chemin, la Maison Louise de Bettignies s'est dotée d'une fresque numérique qui permet aux enfants comme aux adultes de redécouvrir l'histoire de l'émancipation des femmes, ses grandes avancées comme ses reculs historiques.

Marylène Patou-Mathis viendra rappeler que, longtemps, l'histoire de l'humanité n'a été envisagée que du point de vue des hommes alors que les femmes en ont, évidemment, été actrices elles aussi. Plusieurs d'entre elles seront présentées à travers une exposition du Trucmuche, célèbre jeu-concours dédié cette année aux femmes qui ont marqué la région.

L'histoire ne s'arrête pas. Pour que ce long chemin d'émancipation se poursuive, un salon sur la féminisation des secteurs professionnels aidera à faire tomber les derniers tabous en matière d'égalité : à Saint-Amand comme ailleurs, chaque femme peut se lancer dans n'importe quel métier de son choix.

► Programme complet distribué avec ce journal et sur saint-amand-les-eaux.fr

Travaux

Les trottoirs de la résidence de l'Elnon revus

Avec l'usure du temps, une partie des pavés qui recouvraient les trottoirs de la résidence de l'Elnon n'était plus stable. Ils compliquaient le passage piéton, notamment des personnes à mobilité réduite, et formaient de petites cuvettes qui retenaient l'eau en temps de pluie.

35 tonnes d'enrobé

Des travaux ont donc été entrepris dès les premiers jours de février pour retirer ces pavés instables.

Les ouvriers en ont profité pour refaire la structure des trottoirs, remettre des écoulements d'eau et poser 35 tonnes d'enrobé au pied de la résidence Nicolas-Dubois, devant la résidence Les Palombes et les collecteurs de déchets enterrés de la résidence La Louve Rémus Romulus.

Son revêtement ocre a l'avantage de moins réfléchir la chaleur, du-



rant les périodes de canicule, que son homologue noir. Les pavés en bon état ont, de leur côté, été conservés.

Ce vaste chantier, qui va améliorer le confort des riverains mais

aussi des parents et enfants qui se rendent à la crèche des Lucioles ou à la ludothèque, a pris fin vendredi 23 février.

Médillés du Souvenir français

Ce dimanche 25 février, deux des membres du Souvenir français ont été mis à l'honneur au cours de l'assemblée générale de l'association amandinoise.

Nadine Dordain, porte-drapeaux, et Jean-Luc Dhote, toujours volontaire pour nettoyer les sépultures et réaliser les quêtes lors des cérémonies ont tous deux reçu la médaille de bronze pour leur engagement.



Tout le monde s'éclate à la résidence de la Collinière



D'abord, il a fallu que chacun prenne ses marques à la résidence de la Collinière. Les seniors comme le personnel soignant ont pris le temps de s'approprier ce nouvel établissement dans lequel ils ont emménagé en novembre 2023. Au fil des semaines, les moments de convivialité et d'échanges se sont multipliés.

Aux séances de yoga, sorties au marché... sont venus s'ajouter un carnaval pour fêter Mardi Gras, un thé dansant pour la Saint-Valentin, la venue d'un chanteur mercredi 28 février pour fêter les anniversaires. En mars, un café débat sur l'évolution du rôle de la femme sera organisé avant une visite de la Maison Louise de Bettignies, mais aussi une foire aux vêtements, un super loto... La résidence est devenue un véritable lieu de vie, soucieux d'apporter du plaisir et du bien-être aux résidents.



Renaissance du parvis de la Tour et de son pont du XVII^e siècle

Les douves renaissent, la souscription se poursuit

Au pied de notre Tour abbatiale, l'extraordinaire est à l'œuvre. Autour des vestiges du pont du XVII^e siècle, le miroir d'eau représentant les douves anciennes prend vie.

Suspendues par deux chaînes reliées à une grue, deux cloisons en béton préfabriquées ont été posées de part et d'autre des vestiges du pont vendredi 16 février. Elles symbolisent l'emplacement du futur miroir d'eau. Long de 9,80 mètres, large de 15 mètres, il aura une profondeur de 37 cm. Des éléments réfléchissants donneront ensuite l'illusion que le pont du XVII^e siècle est à nouveau traversé par les douves d'antan.

Depuis l'installation de ces cloisons, le dépôt de ferraille sur la fine couche de béton de propreté s'est accéléré pour permettre la coulée d'une dalle de béton qui formera le fond du miroir d'eau. Plusieurs camions toupies se sont succédés au pied de la Tour, sous le regard de quelques passants intrigués, pour assurer jeudi 22 février cette étape importante du chantier.

«Le lieu de réalisation est exceptionnel»

«C'est une opération que nous avons l'habitude de réaliser, confie Fabrice Rogez, chef de chantier, mais le lieu de réalisation est exceptionnel.»

La dalle de béton a séché le jour-même. Elle sera très vite parée de nouvelles cloisons préfabriquées pour fermer le bassin. L'équipe de Fabrice Rogez installera ensuite le futur local technique. Avec ses 25 tonnes, il sera posé de l'autre côté du chantier, sous les futurs gradins eux aussi composés de béton.

Cette opération devrait durer jusqu'à la fin du mois de mars et laisser ensuite la place aux tailleurs de pierre qui reconstitueront sous nos yeux l'arche du pont du XVII^e siècle.

358 195€ de dons déjà récoltés

Parallèlement au chantier, la souscription se poursuit. Grâce à la générosité des Amandinoises et des Amandinois, des associations et des entreprises, ce sont 358 195€ qui ont été récoltés pour permettre la renaissance du parvis de notre Tour. ◀

▶ Si vous souhaitez à votre tour contribuer à la renaissance du parvis de la Tour, vous pouvez remplir le coupon ci-à côté et le déposer à l'accueil de la mairie dans une urne dédiée.

En quelques chiffres...

- 21 pieux pour soutenir le miroir d'eau
- 2,6 tonnes de ferraille posées au sol
- 40 m³ de béton coulé au fond du bassin
- 25 cm d'épaisseur pour la dalle de béton
- 147 m² la superficie du miroir d'eau

La Renaissance

du parvis de la Tour abbatiale
et de son pont du XVII^e siècle

Je verse €

Chèque à l'ordre :
Trésor public - Renaissance du parvis de la Tour abbatiale

Je bénéficie d'un abattement fiscal de **66%** pour les particuliers et **60%** pour les sociétés.

J'accepte que mon nom soit inscrit :
.....

Ce coupon et le chèque sont à renvoyer ou à déposer à la mairie de Saint-Amand-les-Eaux
65 Grand'place SC 209
59734 Saint-Amand-les-Eaux Cedex



Emploi

Le marché de l'emploi évolue et reste porteur

Notre séculaire cité thermale est toujours aussi attractive. Des emplois s'y créent tout au long de l'année. Les offres se diffusent différemment, la mobilité a, elle aussi, changé mais la bonne santé des entreprises et des commerces assure cette dynamique.

En quelques chiffres...

-1% de personnes ont déclaré ne pas avoir eu d'activité professionnelle en 2023 à Saint-Amand. Dans la région, ce chiffre a augmenté de 1%.

597 offres d'emploi ont été enregistrées à Saint-Amand par France Travail en 2023, dont 265 CDI et 332 CDD

Les secteurs qui ont le plus recruté en 2023

L'industrie (133 offres)
Le commerce, la vente et la grande distribution (108)
La construction, le BTP (69)

L'an dernier, le nombre de demandeurs d'emploi a baissé à Saint-Amand-les-Eaux alors qu'il augmentait dans la région. GSK a lancé son plan « 100 emplois en 100 jours ». Le Pasino, la société des eaux minérales, les Thermes, le centre hospitalier et nombre d'autres entreprises ont eu besoin de renfort. De nouveaux établissements ont vu le jour. Les zones d'activités se sont étoffées. Le nombre d'offres d'emploi a augmenté.

Un marché de l'emploi à plusieurs facettes

Elles se diffusent en partie par le biais de Pôle emploi devenu, le 1^{er} janvier 2024, France Travail. « Aujourd'hui, les offres que nous recensons représentent 15 à 25% du marché du travail, relève Carmelo Livia, directeur de l'agence amandinoise. Les 75 autres pourcents font partie de ce que l'on appelle le marché caché.»

Dans celui-ci, les offres d'emploi sont toujours réelles, mais elles n'utilisent pas de publications grand public pour trouver les fu-

tures recrues. Candidature spontanée, appui sur le réseau, passage de contrats à durée déterminée en CDI... permettent aux recruteurs de trouver chaussures à leurs pieds sans passer par le circuit traditionnel d'embauche.

La formation de plus en plus internalisée

Le marché du travail a évolué ces dernières années. « Un grand nombre d'offres d'emploi actuelles ne nécessitent pas de compétences particulières. Le savoir-être est recherché, souvent plus que le savoir-faire. Les entreprises forment les personnes qu'elles embauchent. » Symbole de ceci, la construction devant le laboratoire GSK d'un centre de formation à la pointe de la technologie directement sur site pour permettre l'augmentation constante du nombre d'emploi dans l'entreprise.

Les manières de se rendre sur le lieu de travail ont également changé. Même si la voiture reste le principal mode de déplacement, le covoiturage et le vélo deviennent

des alternatives. L'an dernier, l'agence amandinoise de France Travail s'est lancée le pari de faire connaître les possibilités d'emploi qui sont à portée de vélo et a amené des groupes découvrir les entreprises qui se trouvent dans un rayon de 5 et 10 km autour de Saint-Amand.

Plusieurs signes présagent de la poursuite de cette dynamique de l'emploi en 2024. « Près de chez nous, les recrutements dans les secteurs de l'automobile, du ferroviaire, de la logistique vont continuer », poursuit Carmelo Livia. Notre cité thermale compte en son sein de nombreuses entreprises, commerces et artisans qui ne cessent de se développer. 178 entreprises amandinoises comptent, en effet, déjà plus de 5 employés.

« La spécificité de la ville est d'avoir beaucoup de TPE, PME-PMI », détaille Carmelo Livia. Elles aussi sont sources d'emplois directs et indirects et sont des locomotives pour l'attractivité économique de Saint-Amand. ◀

[Dossier] Conseil municipal



Budget 2024 : investissement et développement

La séance budgétaire établit un lien entre l'année écoulée et celle déjà engagée. Les résultats financiers de 2023 concernant à la fois le budget principal comme les budgets annexes, celui des spectacles par exemple, sont intégrés aux nouveaux documents, charte financière de l'exercice en cours. Cette séance, tenue jeudi 22 février a confirmé des engagements « au service de tous les Amandinois », associés à la poursuite des investissements.

Présenté lors du débat d'orientations budgétaires et aux citoyens lors des réunions de concertation, ces dernières semaines, le budget a été détaillé par l'adjointe aux finances Sylvie Wiart.

Comme pour les derniers exercices le document 2024 est construit dans le contexte particulier de contraintes fortes et persistantes : une inflation de 2,6 %, un prix de l'énergie toujours en augmentation (estimation pour le gaz à +24% en 2024) et un environnement économique et financier tendu.

L'un des points majeurs affectant les comptes touche les dotations de l'État qui n'augmenteront pas. Pour 2024, celui-ci a décidé du gel de la dotation globale de fonctionnement. Pire, elle devrait être suivie l'an prochain d'une nouvelle baisse. Notre ville a, depuis 2011, enregistré une perte cumulée de cette dotation d'État de 21 millions d'euros. Malgré ce désengagement, la ville n'abandonne pas sa volonté de poursuivre l'amélioration de la qualité de vie et de l'offre de services publics à hauteur des besoins.

Le résultat de clôture de 2023 de près de 6 millions, liés notamment aux résultats du Pasino, est affecté en 2024 au fonctionnement et aux dépenses d'équipement. Dans le nouveau budget les charges n'augmenteront que

de 1%, c'est-à-dire bien moins que l'inflation, les charges de personnel resteront contenues à 51% contre 60% pour des communes de même importance.

Budget d'avenir

Le budget est marqué par la permanence du soutien très marqué aux associations avec une enveloppe de 1,4 million, cinq fois supérieure aux engagements de communes de même importance et une dotation au CCAS de 1,5 million. La qualité de gestion des comptes de la ville va permettre une nouvelle fois de maintenir les taux d'imposition communaux à leur niveau actuel ce qui est une performance rééditée chaque année depuis plus de 25 ans.

Enfin, ce qui caractérise ce nouvel exercice budgétaire est l'importance de sa section d'investissement, avec un montant inédit de 11,12 millions d'euros autofinancé à hauteur de 40%. Des subventions assureront un tiers de ce programme tandis que la ville complètera avec un emprunt de 2 millions. « L'avenir a besoin d'audace », a conclu l'adjointe aux finances.

Le budget principal a été adopté à la majorité (25 voix pour, L'Alliance amandinoise, Défendre les Amandinois et Agir Pour Saint-Amand ont voté contre.) Les budgets annexes ont été adoptés à l'unanimité. ◀

Solidarité avec Arques

Avec 400 maisons endommagées, 33 rues et 21 bâtiments communaux inondés, Arques a payé un lourd tribut lors des inondations de l'ouest du Pas-de-Calais. Notre ville a mis en place une action de solidarité en urgence, en coordination avec cette commune de l'Audomarois traversée par l'Aa.

Une trentaine d'agents communaux amandinois volontaires ont contribué au déblaiement et au nettoyage de bâtiments communaux arquois entre le 23 et le 25 janvier.

Par ailleurs une collecte centralisée par le CCAS a permis de rassembler 2820 euros. Le Conseil a été informé des remerciements de la ville d'Arques, des images convaincantes à l'appui. Une convention est intervenue pour cette mise à disposition solidaire du personnel. (Unanimité).

Les chiffres à retenir

Le budget total de la ville pour 2024 s'établit à 49,43 millions d'euros avec un niveau d'investissement inédit de 11,12 millions d'euros.

Fonctionnement

▶ Les recettes

32,42 millions

Elles sont issues à 73 % des recettes fiscales lesquelles progressent de 8 % alors que les dotations d'État, 22 % des recettes, ne progressent que de 2 %. La hausse des recettes fiscales est liée à la croissance des bases d'imposition de la taxe foncière par l'État.

Dans cette rubrique, la prévision de recettes depuis le Pasino est en hausse de 27 %.

En revanche la crise de l'immobilier incite à la prudence et conduit à la réduction des droits de mutation de 25 %. Concernant la taxe sur les eaux minérales, elle est prévue au même niveau qu'en 2023.

▶ Les dépenses

30 millions

Elles sont de 30 M€ et ne progressent que de 1 % avec une masse salariale représentant 51,7 % soit 15,49 M €. Voilà qui prend en compte des mesures de l'État non compensées pour 316 000 euros.

Les charges de gestion, énergie, fournitures, alimentation, entretien, réparations croissent de 4,78%. À noter la hausse de 10% des dépenses en énergie et carburants à hauteur de 2,3M €.

Malgré ce contexte la ville maintient un soutien puissant aux associations, au CCAS.

Investissement

▶ Les recettes

11,20 millions

4,5M€ proviennent du report de l'exercice précédent et constituent l'autofinancement.

La recherche de financements externes porte à un niveau élevé les subventions avec 3,7M€ soit une progression de 74 % par rapport à 2023.

Un emprunt de 2M€ complète ces recettes.

▶ Les dépenses

11,12 millions

Elles sont en hausse de 8 % par rapport à 2023.

Figurent dans ce programme le plan de rénovation des écoles (menuiserie à Bracke-Desrousseaux, nouvelle salle de classe à Eugène-Pauwels, réfection de toiture à Henri-Barbusse), mise aux normes de crèches, aménagements ludiques et sportifs, rénovation de salles de sports, création de plantations, d'aire de jeux dans les quartiers, aménagement du Parc de la Scarpe.

S'ajoutent à ces réalisations la renaissance du parvis de la Tour, la pose de mobilier urbain, des chantiers de sécurisation de voiries, des parkings, la rénovation de l'éclairage public, l'entretien et la rénovation thermique de bâtiments, du renouvellement de matériel pour la cuisine centrale, pour les écoles.

Axes prioritaires de la politique d'investissement :

Le renforcement de l'attractivité de la ville
3,5 M€

L'amélioration du cadre de vie et l'entretien des biens publics
4,48 M€

Favoriser le vivre-ensemble
3,1 M€

▶ Plan Vélo

Un raccourci pour les vélos vient d'être aménagé à l'extrémité de l'impasse de la route de Condé. Il constitue un accès vers la rocade ou une sortie depuis celle-ci. Il fait partie du plan d'amélioration et de sécurisation de la circulation des cyclistes dans la ville.

Une convention est signée entre la commune et le département pour cet accès vélo qui permet aux cyclistes d'éviter, entre autres, le passage par le giratoire de Thermal. Coût de l'aménagement 7 800 euros dont 5 800 pris en charge par le département. (Unanimité)

▶ Deux budgets annexes

Le Conseil a adopté deux budgets annexes :

▶ Celui des spectacles au théâtre à hauteur de 143 000 € : ce budget autonome exonère la ville du versement d'une subvention d'équilibre.

▶ Celui créé en 2021 pour des travaux de viabilisation de quatre parcelles au Moulin des Loups. L'opération est achevée et le budget sera clôturé en 2024 avec un crédit de TVA reversé à la ville.

▶ Taux inchangés

Les impositions communales sont calculées selon deux facteurs: le taux d'imposition voté par la commune et une base qui, elle, est modulée par l'État. Ainsi l'avis reçu par le contribuable peut afficher des cotisations croissantes malgré la volonté communale. Dans notre ville, à la fois soucieuse d'une gestion rigoureuse et du maintien d'un haut niveau de services, il a été décidé de maintenir le taux de la fiscalité locale au niveau précédent. Voilà qui perdure depuis plus de 25 ans. (25 voix pour, L'Alliance amandinoise, Défendre les Amandinois et Agir Pour Saint-Amand ont voté contre.)

Pour 2024 la taxe foncière sur les propriétés bâties s'établit à 53,9 %, la taxe foncière sur les propriétés non bâties à 66 % et la taxe d'habitation sur les résidences secondaires à 25,4%.

L'appui aux associations

Depuis 2022, plusieurs associations avaient eu la désagréable surprise de recevoir des avis d'imposition à la taxe d'habitation pour l'occupation, quelques heures par semaine, de locaux municipaux. Voilà qui perturbait gravement l'équilibre de leurs finances. La ville avait engagé des démarches à ce sujet. La loi de finances 2024 a prévu des exonérations facultatives. Bonne pioche ! Le Conseil a donc décidé d'exonérer de la taxe les associations concernées et a voté la remise gracieuse concernant les avis des années précédentes.

La bonne nouvelle ne vient pas seule puisque lors de cette même réunion, le conseil a voté l'ensemble des subventions pour les associations. (28 voix pour, Agir Pour Saint-Amand a voté contre l'aide à l'association syndicat des retraités de la CGT. L'Alliance amandinoise n'a pas participé au vote.)

Nelly Szymanski, première adjointe, a souligné « une politique volontariste et l'attachement à une vie associative (11 000 adhérents et 7000 licenciés sportifs) génératrice de lien social... Nous veillons à la pratique de toutes les activités dans les meilleures conditions, comme le maintien des températures en période hivernale. Quelle ville peut témoigner d'un tel soutien à ses associations ? ».

Le total des subventions pour 2024 s'élève à 472 953 euros pour le monde sportif et 176 200 euros pour la culture, l'animation de quartier, le monde patriotique, la santé. À ces 649 200 euros, il faut ajouter les aides matérielles et logistiques indirectes : frais de bâtiments, d'équipements, de matériels qui représentent 1,1 million d'euros de charges. Témoignage de l'attachement fort à la vie associative. ◀



Quid de la caserne des pompiers ?

Interrogé sur le sujet, Patrick Dufour, adjoint aux travaux a souligné : « Le transfert de la caserne des pompiers est à l'ordre du jour depuis 17 ans ».

En effet, ce projet est devenu une véritable « arlésienne » ! Le débat sur ce nécessaire équipement dans notre ville date du début des années 2000. En mai 2009, le président du SDIS (service départemental d'incendie et de secours) écrivait à notre maire : « Je vous remercie notamment pour votre engagement à fournir au SDIS un terrain situé à l'angle du chemin de la Pannerie et de l'avenue du Clos et vous sais gré d'avoir inscrit cet emplacement à votre plan local d'urbanisme. Je vous suis également reconnaissant de vous charger de la déclaration d'utilité publique vis-à-vis des propriétaires de ces terrains... »

Une délibération du conseil municipal du 2 février 2009, adoptée à l'unanimité, décidait de cette déclaration d'utilité publique en vue du déplacement de la caserne à proximité du rond-point de la « bouteille d'eau ».

Des exigences environnementales et contraintes ont par la suite été évoquées par le SDIS pour abandonner ce lieu et mettre en pause le projet.

Le dialogue a repris en 2019, le SDIS ayant fléchi plusieurs terrains possibles. Pour sa part, le conseil municipal, qui avait fait au SDIS cinq propositions de terrain, adopte le 11 mars 2021 à l'unanimité le choix préférentiel du SDIS : le terrain partant de l'impasse de la rue Jules-Guesde à la rocade, face au Cin'Amand.

Depuis plus de deux ans, des études, des réunions, des techniciens, etc. ont été mobilisés pour apprendre, le 5 février dernier, que la direction du SDIS décide d'abandonner ce lieu pour retourner au lieu choisi il y a 15 ans, face au boulo-drome. Visiblement, on tourne en rond, on perd du temps et de l'argent. Le maire a d'ailleurs adressé un courrier au président du SDIS, Jacques Houssin, pour s'en indigner (vous pouvez le retrouver en ligne sur le site de la ville). D'autant que le financement du SDIS dépend des collectivités locales, la CAPH a payé plus de 77 millions d'euros depuis 10 ans en contribution au budget du SDIS.

Le maire a rappelé au conseil que le terrain d'origine est propriété de la ville et reste disponible au cas où. Quid de la suite ? ◀

▶ **TAXE FONCIÈRE.** L'exonération de la taxe foncière (propriétés bâties) des logements neufs respectant des critères énergétiques et environnementaux s'appliquera à la part communale à compter de 2024. Une même disposition pourrait être adoptée en fin d'année pour les logements rénovés et respectant des critères analogues. (Unanimité)

▶ CÉSSIONS.

- L'ensemble immobilier de l'ancienne école du Mont-des-Bruyères, rue Notre-Dame-d'Amour sera vendu pour 212 500 euros HT. L'acheteur doit aménager cinq logements dont 4 appartements. (28 voix pour, L'Alliance amandinoise ne participe pas au vote.)

- Sera cédé un immeuble situé au 410 route de Lille pour 90 000 euros. (Unanimité)

- Sera régularisée l'emprise du bail emphytéotique d'une parcelle de 52 m² rue Lambert. (Unanimité)

- A été décidé le principe d'acquisition des espaces de voiries et espaces verts du lotissement du Mont des Bruyères. La parcelle de 12 000 m² avec 1028 m de voirie intègre le domaine communal. (Unanimité)

▶ **SERVITUDES.** Le renforcement du réseau électrique de la résidence Paul-Manouvrier nécessite une nouvelle convention avec Enedis concernant une parcelle communale. (Unanimité)

▶ **ÉCLAIRAGE.** La rénovation des luminaires en ville se poursuit. Vingt rues sont concernées soit 202 points d'éclairage qui seront convertis en LED connectées. Elles permettront de diviser par quatre la consommation. Montant des travaux 288 000 euros : des subventions au titre du Fonds Vert sont sollicitées. (Unanimité)

▶ ÉCOLES.

- Vote d'une contribution de 87 875 euros pour le fonctionnement des écoles élémentaires et maternelles privées (28 voix pour, 5 contre.)

- Le changement des menuiseries de l'école Bracke-Desrousseaux permettra de réduire la consommation énergétique et d'accroître le confort des écoliers. Coût : 150 000 euros pour lesquels une subvention du Fonds Vert est demandée. (Unanimité)

▶ **PATRIMOINE ÉCRIT.** La restauration de livres anciens, la conservation, la numérisation des collections se poursuit. Des subventions seront demandées auprès de l'État, de la Région, du Département. (Unanimité)

▶ **DÉNOMINATION.** La résidence construite à l'angle de la rue des Murs et de la rue Henri-Barbusse sera dénommée : résidence Marianne et ses trois bâtiments « Liberté », « Égalité » et « Fraternité ». (Unanimité)

Étang de la Puchoie

L'étang de la Puchoie, zone d'expansion de crues et étang fort fréquenté par les amateurs de pêche, a été fermé par son gestionnaire le SMAPL en raison de dégradations, d'incivilités et notamment de vols de carpes. Patrick Dufour, adjoint aux travaux, a évoqué la situation qui désespère les pêcheurs. Il a relaté les démarches entreprises pour rendre l'accès, aux chevaliers de la gaule, de ce bel espace piscicole. Des réunions de concertation sont ainsi programmées pour débloquer cette situation.

Suite au conseil municipal du 22 février 2024, ces textes sont publiés sans retouche et les propos ci-dessous n'engagent que leurs auteurs.

Des investissements en trompe-l'oeil

La majorité affiche fièrement plus de 13 millions d'investissements dans son budget 2024. A y regarder de plus près, il faut relativiser : plus de 2 millions concernent des affichages de 2023 non effectués et donc reportés sur cette année. Et 2,6 millions concernent le remboursement de la dette, c'est-à-dire ce qui a servi à financer les investissements passés.

Restent finalement 8,8 millions de nouveautés. Et on sait déjà qu'environ 20% de ce qui est prévu ne sera pas réalisé, comme c'est le cas chaque année. Voilà donc comment on passe de 13 millions affichés à 7 nouveaux millions réellement investis par la ville. Pour un budget qui affiche 49 millions de recettes, ce n'est pas extraordinaire.

Evidemment, on nous joue le couplet de la ville de 16.000 habitants qui a des investissements qu'on

ne voit pas dans « les villes de même strate »... en oubliant que « les villes de même strate » n'ont pas un casino qui rapporte 7 millions de taxes. En clair, si on n'avait pas le casino, avec une telle gestion, nous n'investirions rien.

De plus, nous aimerions savoir de quels investissements il s'agit. Que va-t-on faire avec ces 7 réels millions ? Hormis la création d'un pont décoratif face à la tour abbatiale et la poursuite des aménagements du Parc de la Scarpe, la majorité ne présente pas ses projets...

Pour couronner le tout, certains investissements envisagés sont surprenants : 91.000 € de matériel de bureau (hors écoles) et 92.000 € de matériel informatique (toujours hors écoles), par exemple. Pourquoi l'administration municipale aurait-elle besoin de ces nouveautés ? Elle paraît pourtant

très bien équipée. N'y a-t-il pas d'autres priorités dans la ville ?

Une revue générale des dépenses de la commune, tant pour les investissements que pour son fonctionnement, semble nécessaire.

Saint-Amand-les-Eaux a un énorme potentiel, nous aimerions qu'il soit davantage valorisé.

AGIR POUR SAINT-AMAND

Éric CASTELAIN

Avec le budget municipal 2024: «Le Maire et sa majorité actent la relégation de la ville !»

Le budget de la commune pour 2024 **confirme le choix de la relégation de notre cité à un niveau inférieur** malgré des atouts réels et des moyens conséquents mais qui sont galvaudés. Qu'il s'agit de sa démographie, de son attractivité et de son dynamisme, notre ville est plongée depuis ces dernières années dans un coma profond qui fait d'elle une belle endormie. A l'évidence l'action municipale est atteinte de «Gérontopathie» chronique qui la paralyse et la rend inefficace. **Ainsi le budget 2024 voté sans les voix de l'Alliance Amandinoise est marqué par une austérité sévère qui bloque la mise en oeuvre de nouveaux services et équipements utiles à la population. Avec un budget en trompe l'oeil, le Maire ne peut cacher la réalité d'investissements utiles et structurants à un niveau au plus bas jamais atteint .** Ainsi le «pont

d'opérette" sur la Grand'Place à 4 millions d'euros sera la seule réalisation municipale du mandat actuel, car la majorité confirme qu'elle abandonne la reconstruction des six écoles du centre ville qui sont dans un état de décrépitude avancée. **! Alors que les impôts locaux continuent d'augmenter (plus 1 million d'euros sur le foncier bâti, les Taxes OM et GEMAPI) pour les locataires et propriétaires; le Maire refuse le doublement légal de la Taxe sur l'embouteillage de notre eau minérale** par le groupe mondial ALMA. Tout comme il ne veut pas porter à son maximum la taxe d'habitation sur les résidences secondaires que compte notre ville ou encore d'instituer la taxe sur les centaines de logements vacants qui existent dans la ville et la défigure. C'est aussi son opposition ferme à **attaquer en justice pour réclamer le remboursement**

de la Taxe sur les Ordures instituée par la CAPH qui prive notre commune et ses citoyens de moyens financiers supplémentaires. **Autant de possibilités de recettes fiscales nouvelles qui pourraient être redistribuées sous différentes formes à tous les Amandinois tout en diminuant leur propre imposition.** C'est donc le choix de la résignation et de la stagnation que fait la Municipalité. Autant dire celui du recul pour notre ville et ses habitants ! **Notre groupe a une autre ambition pour eux . Avec ses propositions il continuera d'agir pour la faire aboutir !**

L'ALLIANCE AMANDINOISE

Éric RENAUD, Claudine DEROEUX,
Antoine DELTOUR, Nathalie GRIMAUX-BIGEX,
Hassane MEFTOUH

Un budget 2024 déconnecté des priorités des Amandinois !

Chers Amandinois,

Jeudi dernier, le budget 2024 de la ville de St Amand a été adopté par la majorité, toutes les oppositions ont voté contre. Alors que notre ville dispose d'un budget conséquent par rapport aux villes de même strate, grâce notamment, aux revenus du casino, force est de constater que ce budget n'est pas à la hauteur des attentes de la population : peu d'investissements, plus d'endettement (2 millions d'euros non nécessaires), toujours aucun geste sur la fiscalité locale, une épargne nette faible et surtout aucun plan de travail sur la sécurité.

Concernant les investissements, nous attendons la rénovation des écoles du centre-ville ou encore le déploiement de la video-protection (et non uniquement sur les entrées de ville). Sur le patrimoine, un classement récent a mis le doigt sur le manque d'investissements dans le patrimoine à St Amand, quid du manoir jaune, avenue du clos ou encore du moulin blanc qui a subi des infiltrations et nécessite des travaux : retrouvera-t-il un jour ses ailes?

Enfin, nous attirons votre attention sur la problématique du logement, près de 10% des logements sont vacants dans notre ville, et trop peu sont adaptés au vieillissement de la population amandinoise. Nous voulons d'ailleurs lancer l'alerte car la population de St Amand baisse fortement d'après l'INSEE, la commune a perdu près de 1000 habitants entre 2009 et 2020 et est passée sous la

barre des 16 000 amandinois. Nous risquons donc une perte de revenus financiers et d'attractivité.

Enfin, nous avons participé dernièrement aux assemblées générales des « moulins Amandinois » et du comité du Saubois et nous avons admiré l'exposition florale pour la Saint-Valentin des « amis de St Martin » au sein de l'église du même nom. Bravo à tous les bénévoles des associations!

(contact guillaume.florquin@gmail.com)

**DÉFENDRE LES AMANDINOIS -
RASSEMBLEMENT NATIONAL**

Guillaume FLORQUIN et Bérangère MAURISSE

Un budget marqué par une hausse des investissements et une baisse de la dette

Le dernier conseil municipal était consacré principalement au budget. Malgré l'ampleur du désengagement de l'État qui nous a retiré au bas mot 21 millions d'euros de dotations rien que pour notre commune depuis 2011, nos finances demeurent saines.

Notre endettement est maîtrisé, il diminuera même cette année, alors que **nos investissements sont en hausse** pour financer nos grands projets comme la transformation du Parc de la Scarpe et la renaissance du parvis de la Tour Abbatiale et de son pont, pour poursuivre les nombreux travaux entrepris dans les écoles et le passage de l'éclairage public au LED pour réaliser des économies d'énergie.

Plus que jamais, **nous refusons de faire peser l'austérité sur notre population.** C'est la raison pour la

quelle **nous continuerons de nous mobiliser pour que le projet de nouvelle caserne de pompiers devienne une réalité.** Leurs conditions de travail actuelles sont indignes de leurs missions et nous demandons au Département qu'il cesse de jouer la montre et avance enfin sur ce dossier. **Notre ville a suffisamment contribué au financement du SDIS pour bénéficier d'une caserne digne de ce nom.**

Dans un contexte d'inflation difficile et contrairement à beaucoup d'autres collectivités, **la municipalité a également fait le choix de ne pas augmenter ni les tarifs des services municipaux, ni les taux d'imposition communaux et a maintenu les subventions aux associations amandinoises à un haut niveau** car nous considérons qu'elles sont essentielles au vivre-ensemble dans notre ville et particulièrement

dans un contexte marqué par la montée de l'individualisme et du repli sur soi.

Avec ses 11 000 adhérents et ses 7 000 licenciés sportifs, la vie associative amandinoise est une chance pour notre cité thermale. Il n'y a qu'à voir la quantité d'événements sportifs, culturels et festifs organisés les soirs et week-ends tout au long de l'année dans nos quartiers. **C'est aussi ce qui fait l'attractivité de Saint-Amand qu'un récent classement a même qualifié de ville de rêve !** Nous pouvons être fiers de notre ville.

ENSEMBLE SAINT-AMAND AU CŒUR

Majorité municipale



Projets radiophoniques



Saint-Amand sur les ondes !

En direct, en replay ou en podcast, c'est en radio que les écoliers, collégiens et lycéens prennent plaisir à partager leurs expériences, leurs rencontres et leurs projets avec leurs auditeurs.

Salle 105 du lycée Ernest-Couteaux, les micros sont prêts. « Le jingle va ouvrir le podcast, prévient Catherine Morage, professeure de français, d'histoire-géographie et cheffe d'orchestre de la radio Le P'tit Pro. Kévin, c'est toi qui attaque ensuite. » Il fait partie des six élèves en enregistrement ce vendredi 23 février. Le reste de la classe de 1^{ère} Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités (Agora) planchent sur les prochaines émissions.

Sélectionné pour le projet «Albert Londres au lycée»

Hélène Lam Trong est le centre du podcast du jour. Dix-huit lycéens sont allés la rencontrer à Lille, lundi 19 février. Ils l'ont interrogée sur son film *Daech, les enfants fantômes*, sur son travail de femme reporter de guerre, sur le prix Albert-Londres qu'elle a reçu en 2023.

Le lycée Ernest-Couteaux est l'un des quatre établissements retenus dans l'académie de Lille pour participer au projet «Albert Londres au lycée». Créé pour lutter notamment contre la désinformation, il donne accès aux reportages des lauréats du prestigieux prix journalistique et permet de les rencontrer.

Comme le lycée a, depuis le début de l'année scolaire, un club radio qui se réunit le vendredi midi, les lycéens se sont emparés des ondes pour évoquer dans des formats longs d'une dizaine de minutes leur découverte du journalisme.

Ils avaient déjà expérimenté le format long à travers un podcast sur le procès de Bobigny à

l'occasion de la journée contre les violences faites aux femmes. Ils ont davantage l'habitude des formats courts qu'ils utilisent pour présenter des métiers, puisque le lycée a des filières professionnelles, et pour partager des pensées en anglais.



« J'aime bien le fait d'avoir notre propre podcast, souligne Cassandra, une des élèves participantes. On découvre des choses. On a cours autrement. » « Les élèves ont tout de suite adhéré, reconnaît Catherine Morage. C'est un travail complet la radio, notamment sur les compétences demandées pour les oraux, la confiance en soi. » Courts ou longs, chacun peut écouter.

Une heure d'antenne pour parler du quartier de l'Elnon

Il faudra attendre mai pour découvrir l'émission de radio d'une heure que préparent 46 élèves de l'école Eugène-Pauwels. Une grande partie sera tournée en direct, mais plusieurs

séquences seront enregistrées en amont. Les écoliers, chapeautés par leurs professeurs et des habitants volontaires de l'Elnon, planchent depuis janvier sur l'écriture de ces rubriques.

Il y aura un reportage sur le collège Marie-Curie, sur les Restos du cœur et sur le Point accueil jeune présents dans leur quartier, de la poésie, des portraits chinois, la présentation d'une classe verte, de métiers avec des interviews de maître-nageur, boucher, pompier, déménageur... Un groupe d'enfants prépare également un rap sur le thème de la discrimination et du harcèlement.

« N'oubliez pas que ce n'est pas seulement de l'écrit », rappelle Marie-Christine Domaigné, leur professeure. Autour d'un micro, les élèves s'entraînent à tour de rôle à prendre la parole. « Parle avec plus d'assurance », conseille le directeur, Joseph Serve. Thomas, plutôt timide, heureux de faire partie du projet, répète inlassablement son texte dans le couloir.

Derrière les micros, la fierté

L'enthousiasme est aussi fort chez la dizaine de collégiens qui participent au club radio de Marie-Curie chaque mardi midi. Née l'année scolaire dernière, leur « Rad'yo » raconte dans des podcasts diffusés sur l'ENT la vie du collège dans des formats d'une vingtaine de minutes. « Ces podcasts apportent la fierté d'appartenir à notre établissement », souligne Hélène Beck. Ils ne sont pas près de s'arrêter. ◀

▶ Pour écouter Le P'tit pro, c'est sur Arte Audioblog ou en scannant ce QRcode.



Sport



Mölkky

Le championnat européen a lieu chez nous !

C'est la première fois que la France accueille le championnat d'Europe indoor de mölkky et cela se passera dans notre cité thermale du 1^{er} au 3 mars.

Ce sport qui porte haut les valeurs du fair-play et de la bonne humeur mais demande beaucoup de tactique et de précision va réunir 96 équipes et 330 joueurs venant d'Allemagne, d'Autriche, de Belgique, d'Espagne, d'Estonie, de Finlande, de France, de Grande-Bretagne, de Grèce, de Hongrie, d'Italie, du Luxembourg, de Pologne, de République tchèque et de Slovaquie.

Le Club eud'mölkky et ses 30 membres, forts de leurs médailles de champions de France et d'Allemagne, se chargent de l'organisation de la 9^e édition de cette compétition. Les concurrents auront 32 pistes en gravier dans le boulodrome pour se départager.

Résultats

Retour sur un week-end intense



► **Les Louves** sont allées en Gironde retrouver un adversaire direct, Mérignac Handball, samedi. Avant le début de la rencontre, les deux équipes étaient en effet à égalité au classement.

Dès les premières minutes du match, les Amandinoises ont imposé leur jeu et la course en tête. Les Mérignacaises se sont relancées à la fin de la rencontre mais il était trop tard pour elles : nos joueuses l'ont emporté 33 à 30. Grâce à cette victoire, elles sont actuellement à la 10^e place de la ligue.



► **Pour les Green Girls**, les choses ont été plus compliquées samedi. Elles étaient en déplacement à La Roche-sur-Yon pour affronter, elles aussi, un adversaire direct : Roche Vendée Basket Club.

Les Amandinoises ont pris les devants. À la fin du premier quart-temps, elles menaient 30 à 23. Elles ont ensuite manqué de réussite. Elles se sont inclinées (92-66) mais auront toutes leurs chances de l'emporter samedi prochain face à un autre adversaire direct : Landerneau.



► De son côté, l'équipe de Nationale 3 du **Saint-Amand Football Club** accueillait l'Olympique marcquois, légèrement mieux classé que la formation amandinoise.

Renforcés par le retour sur le terrain de joueurs blessés ou suspendus, nos footballeurs ont su marquer rapidement et maîtriser le jeu. «Aucun des garçons n'a jamais lâché», souligne Patrice Selle, leur entraîneur. Ils l'ont emporté 2-1 et poursuivent leur objectif : le maintien. ◀

Mais aussi...

► FUTSAL

L'équipe de futsal du lycée Ernest-Couteaux est devenue championne des Hauts-de-France, mercredi 21 février, après avoir remporté la finale



inter-académique UNSS et enchaîné les victoires face à Amiens (4-2), Liévin (2-1) et Chantilly (7-0). Les championnats de France les attendent, à Reims, du 2 au 5 avril.



► DRAGON D'EAU

Pour fêter ses 10 ans, le centre

aquatique propose un prix d'entrée de 2€ pendant les vacances scolaires à tous les habitants de la SPL. Il propose également de nombreux rendez-vous :

Venez apprendre à nager

Dans un couloir réservé, des conseils pour progresser dans une nager ou pour appréhender le milieu aquatique

► Jeu. 29 fév. de 14:30 à 17:30

Challenge aqua fun

Essayez d'être le plus rapide sur structure gonflable

► Ven. 1^{er} et lun. 4 mars de 15:00 à 16:00

Animations enfants

Elles auront lieu dans le petit bassin.

► Mar. 5 mars à partir de 15:00

Aquapalmes

C'est tout nouveau.

► Ven. 1^{er} et 8 mars de 18:30 à 19:15

Baptême de plongée

Proposé par Les p'tits loups aux enfants de 8 ans et plus

► Mer. 6 mars de 14:30 à 17:30

Animations SNPH

► Mer. 6 mars, dans le bassin sportif, à partir de 15:00

Workout spécial carnaval

► Jeu. 7 mars à 18:30 (tarif aqua)

PowerDuo

► Jeu. 7 mars à 19:30 (tarif aqua).

ANNONCES

SAM. 2 MARS

18:00	Pays de Valois Football	Pays de Valois ► SAFC. Championnat séniors N3 masculin
20:00	Landerneau Basketball	Landerneau ► SAHB. Championnat LFB Pro féminin

Retrouvez tous les résultats et les annonces sur

DU SAM. 2 AU DIM. 31 PRINTEMPS DE FEMMES



Les femmes qui ont marqué la région Hauts-de-France
Exposition réalisée à partir du Trucmuche.

▶ Ven. 14:00-17:00, sam. et dim. 14:00-18:00, les autres jours sur rendez-vous au 03 74 58 01 70 - Maison Louise de Bettignies, 114 rue Louise-de-Bettignies. Gratuit

VEN. 8 MARS

Printemps des poètes par Paroles d'Hucbald. *Nuit d'opale*, livre de Rosalie Lowie et de Raynald Vasseur, sera présenté et accompagné au piano par Sandra Brook. Chacun est ensuite invité à venir avec un texte, un poème, un chant sur le thème de la grâce ou à venir écouter, avant un apéro dînatoire espagnol.

▶ 18:30 - Café aux sports, 27 rue d'Orchies

DU 8 MARS AU 3 AVR. EXPOSITIONS

Les bons plan(t)s de la grainothèque

«Les pieds dans l'eau, contre rives et marais» par Giovanna Monne ; «à la découverte des jardins collectifs de la Porte du Hainaut» par Magali Dulain ; «ouvrez la page aux oiseaux» par le Fonds patrimonial.

▶ Médiathèque des Encres. Gratuit

MAR. 12 MARS

PRINTEMPS DES FEMMES
Des robes ton job, salon sur la féminisation des secteurs professionnels

▶ 9:00-12:00 et 14:00-16:00 - Maison Louise de Bettignies

MER. 13 MARS

PRINTEMPS DES FEMMES
I louve my job, forum de l'emploi organisé par le SAH-PH et l'ASSIFEP

▶ 13:30-17:30 - Espace J.-Ferrat. Info : manon.lebihan@sah-ph.fr

VEN. 15 MARS



Venez jouer ensemble ou découvrir de nouveaux jeux.

▶ De 19:00 à 21:00 - Ludothèque, résidence Saint-Nicolas. Gratuit, sur réservation au 03 27 24 43 57 ou 03 27 48 13 69

SAM. 16 ET DIM. 17 MARS

Exposition de sculptures par Sculptam

▶ De 14:00 à 18:00 - Villa Dubois. Entrée gratuite

SAM. 16 MARS

Atelier de dessin naturaliste par Vincent Gavériaux

▶ 10:30 - Médiathèque des Encres. Durée : une heure et demie. Gratuit, sur inscription au 03 27 22 49 80. Pour les 7-10 ans

Les pieds dans l'eau : contre rives et marais. Visite guidée de l'exposition de Giovanna Monne et rencontre avec l'artiste.

▶ 14:00 - Médiathèque des Encres. Durée : 30 min. Gratuit

Ramène ta graine

par l'association Hainaut naturellement. Échange suivi d'un atelier de pliage de sachets façon origami par l'équipe de la médiathèque.

▶ 14:30 - Médiathèque des Encres. Durée : deux heures. Gratuit, sur inscription au 03 27 22 49 80

SAM. 16 MARS

Hauts-de-France propres
Ramassage de déchets le long de la Scarpe.

▶ Rassemblement à 9:00, départ à 9:30, retour vers 11:00 - Port fluvial

DIM. 17 MARS

Conférence sur les vitraux de l'église Saint-Martin par le maître-verrier Luc-Benoît Brouard dans le cadre des 20 ans des Amis de l'église Saint-Martin

▶ 15:30 - Église Saint-Martin. Gratuit, libre participation

LUN. 18 MARS

Café papote sur les bienfaits de la musique et de la voix chez les tout-petits

▶ De 9:30 à 11:30 - Maison de l'enfance Jimmy-Veaux. Gratuit

MAR. 19 MARS

COMMÉMORATION
62^e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie

▶ 11:00 - Jardin de la Mémoire

JEU. 21 MARS

Grande lessive, exposition éphémère d'œuvres réalisées par écoliers et habitants

▶ Cité de l'Elnon

VEN. 22 MARS

Vendred'histoires

▶ De 17:00 à 17:30 pour les 3-6 ans, de 17:30 à 18:00 pour les 7-11 ans - Médiathèque des Encres. Gratuit, sur inscription au 03 27 22 49 80

PRINTEMPS DES FEMMES

La visibilité des femmes dans l'évolution humaine
Conférence par Marylène Patou-Mathis

▶ 18:30 - Espace Jean-Ferrat. Gratuit. À partir de 10 ans

SAM. 23 MARS

Repair café par SQVA
Une dizaine de bénévoles prêts à essayer de donner une seconde vie à tous types d'objets.

▶ De 9:00 à 12:00 - Espace André-Malraux. Ouvert à tous, sans rendez-vous

Bébés lecteurs

▶ À 10:00 et 11:00 - Médiathèque des Encres. Gratuit, sur inscription au 03 27 22 49 80

À la découverte des jardins collectifs de la Porte du Hainaut



Visite guidée de l'exposition de Magali Dulain, rencontre avec l'artiste et réalisation d'une aquarelle.

▶ 14:00 - Médiathèque des Encres. Durée : 30 min. Gratuit

CONFÉRENCE

Accueillir chez soi les insectes pollinisateurs par le Groupement ornithologique et naturaliste, section Le Vanneau

▶ 14:00 à 15:30 - Médiathèque des Encres. Gratuit, sur inscription au 03 27 22 49 80

SPECTACLE

COMPLET **Un diner d'adieu**

▶ 20:30 - Théâtre des Sources

SAM. 23 ET DIM. 24 MARS

Exposition par les Peintres des amis des moulins amandinois Douze peintres proposeront une soixantaine de toiles avec plusieurs techniques : huile, acrylique, aquarelle, pastel, encre et chorchorée.

▶ De 14:00 à 18:00 - Villa Dubois. Entrée libre et gratuite

DIM. 24 MARS

Brocante de la Croisette par le Comité du Cuyet

▶ De 8:00 à 13:00, du 133 au 630 route de Thermal

Concert solidaire

d'Amandichoeurs avec la chorale Les Voix de Rachel, au bénéfice de l'association Les petits pas de Rachel

▶ 16:30 - Église Sainte-Thérèse. Entrée gratuite, dons possibles

VEN. 29 MARS

SPECTACLE

COMPLET **Les pigeons**

▶ 20:30 - Théâtre des Sources

SAM. 30 MARS

SPECTACLES



Prends-en d'la graine par Johann Charvel

▶ 14:30 - Médiathèque des Encres. Pour ados et adultes. Gratuit, sur réservation au 03 27 22 49 80

Toc toc organisé par le club 41, en soutien à l'association Couleurs de vies.

▶ 20:00 - Théâtre des Sources. Entrée : 15€. Informations et réservations : c41saintamand@gmail.com ou 06 84 91 12 46

DIM. 31 MARS

Chasse aux œufs par le Comité de la Bruyère. Chasse aux pancartes et espace ludique.

▶ De 9:30 à 12:00 - Place de la Bruyère. Gratuit

En bref...

Travaux

Signalisation améliorée
rues de Nivelles et du
Faubourg-de-Tournai

Au cours des deux premières semaines de mars, les signalisations horizontales et verticales seront revues dans ces deux rues. Ces travaux permettront, par exemple, d'ajouter un passage piéton rue de Nivelles. Deux stops seront créés à l'intersection de la rue du Faubourg-de-Tournai et de la résidence Émile-Davaine. Deux autres le seront également à l'intersection de la rue de Nivelles et de la rue de Verdun.

Annoncée lors des réunions de concertation, la circulation sera amenée à 30 km/h entre la rue de Nivelles, la résidence Émile-Davaine et l'espace Bédé. Une bande cyclable sera également créée pour prolonger la piste cyclable déjà existante rue de Nivelles et des logos vélos seront floqués pour améliorer le partage de la route en ville.

Rencontre

Avant les Jeux paralympiques,
un passage auprès des écoliers

Ses trois jours d'entraînement finis, Romain Wolniewicz arbore encore sa tenue d'équipe de France. Ce mardi 20 février, il a présenté son sport, le volley assis, aux élèves de l'institut Notre-Dame-des-Anges.

« Comment avez-vous perdu votre jambe? », lui demande rapidement un jeune écolier. Il avait 19 ans quand sa moto a été percutée. « Le corps s'habitue et s'adapte à tout », précise le sportif. Le sien lui permet toujours de jouer au volley valide et assis. « On n'utilise pas les mêmes muscles. » Les règles diffèrent aussi. « Dans les deux cas, on vit des moments d'équipe extraordinaires dans ce sport collectif ultra-technique. » Aux élèves, il ne cache pas les difficultés : les sacrifices faits par les athlètes de haut niveau comme la fatigue des entraînements. « Mais je suis content de participer aux Jeux paralympiques! » Avant d'aller remporter une médaille, il a joué au volley assis avec les élèves.

À savoir

L'école Bracke-
Desrousseaux fait
son Vendred'histoires

Les livres riment désormais avec vacances. Depuis le début de l'année scolaire, les animateurs périscolaires proposent aux enfants de maternelle comme d'élémentaire un Vendred'histoires chaque dernier jour d'école, entre 17:00 et 17:30.

Dans une salle tout spécialement décorée, les parents sont les bienvenus pour lire ou écouter quand ce ne sont pas leurs enfants qui s'empressent d'être les conteurs de ces rendez-vous qui plaisent beaucoup aux élèves.



▶ TRAVAUX

Des travaux d'assainissement vont être réalisés, rue Henri-Barbusse, de l'intersection avec la rue Mériaux jusqu'à l'intersection avec la rue de la Longue-Saulx, du lundi 25 mars au vendredi 17 mai. Durant cette période, la circulation sera interdite entre 7:30 et 17:00. Une déviation sera mise en place de la rue Mériaux vers les rues du 2-Septembre, d'Orchies et de la Longue-Saulx pour les voitures. Les bus et les poids-lourds emprunteront la rue des Faïenciers-

Fauquez pour rejoindre la rue Henri-Durre.

▶ CIRCULATION
ALTERNÉE

Une intervention sera réalisée, les 7 et 8 mars, sur les ponts de Valenciennes et de Condé afin de les nettoyer. Durant ces deux jours, la circulation sera alternée à partir de 5:00 du matin.

▶ MINI-STAGE
D'INITIATION
SPORTIVE

Soit rugby-basket ou athlétisme-badminton le matin, soit tennis de

table-kinball ou football-hand l'après-midi. Il reste quelques places pour les 9-12 ans la semaine du 4 au 8 mars.

▶ Inscription en régie, 19 rue du 18-Juin-1940. Renseignements au 03 27 22 49 43

▶ SORTIE JEUNES

C'est en équipe qu'il faut affronter les 26 cellules de Prison island, lors de cette nouvelle sortie jeunes proposée par le Pôle éducation.

▶ Sam. 16 mars, départ à 14:00 de la salle Maurice-Hugot. Pour les 11-25

ans. Inscription en régie, au 19-rue du 18-Juin, du lun. au ven. de 8:30 à 12:00 et de 13:30 à 17:30. Carte jeunes ou 5,93€ pour les Amandinois, 16,23€ les extérieurs.

▶ PÔLE SENIORS

Du lundi 11 au vendredi 16 mars, le Pôle seniors sera fermé.

▶ MARCHÉ DE
PRODUCTEURS

▶ Dim. 3 mars de 10:00 à 12:00 - Place du Mont-des-Bruyères

▶ COLLECTE DÉCHETS

▶ MER. 6 MARS (déchets ménagers, recyclables et verre)

▶ DÉCHÈTERIE

Du lun. au sam. de 9:30 à 12:15 et de 13:30 à 17:00. Fermée le jeu. Le dim. de 9:00 à 12:00. ZA du Moulin Blanc, rue du Champ des Oiseaux

▶ NUMÉROS UTILES

▶ Médecin de garde 03 20 33 20 33
▶ Smir 03 27 22 49 00
▶ Mairie 03 27 22 48 00
▶ CCAS 03 27 09 08 40

Restez en contact :

Recevez gratuitement notre
LVAnews



Journal municipal réalisé par le Service
Communication, 69 Grand'Place,
59230 Saint-Amand-les-Eaux, 03 27 22 49 70,
lavieamandinoise@saint-amand-les-eaux.fr

Impression : Imprimerie Gantier

Décès ADRIENSENCE Claude (88 ans). LENNE Jean-Jacques (60 ans). DEFERNEZ BATTÈLE Colette (96 ans).

Menu LUN. 4 MARS. Velouté de potiron, normandin de veau sauce crème ou beignets de calamar, petits pois, pommes de terre persillées, camembert, kiwi.
MAR. 5 MARS. Céleri remoulade, hachis parmentier de bœuf ou de poisson, salade verte, yaourt nature sucré, orange.
MER. 6 MARS. Salade coleslaw, aiguillettes de poulet ou tarte au fromage, sauce champignons, torsades au gruyère, compote saveur biscuit.
JEU. 7 MARS. Potage tomate vermicelle, omelette bio, röstis, haricots verts, yaourt bio, pomme.
VEN. 8 MARS. Salade brésilienne, dos de lieu noir frais, sauce Ducléré, riz créole, brocolis, Pont l'Évêque AOP, sundae vanille caramel.